



## «523»: retour à la case départ

**BERNE/LAUSANNE** Lors d'une rencontre avec le Conseil d'Etat vaudois, Christoph Blocher a refusé une régularisation collective. Ses services réexamineront chaque dossier un par un. Encore une fois

YAN PAUCHARD  
10 mars 2006

Après bientôt deux ans de crise, l'affaire des «523» requérants vaudois repart à zéro. La Confédération a annoncé qu'elle réexaminerait une nouvelle fois tous les dossiers restants, au nombre de 224, mais de manière individuelle. Christoph Blocher exclut toute

### Sur le web

- » Conseil d'Etat vaudois
- » Christoph Blocher
- » Département fédéral de justice et police
- » Office fédéral des migrations - ODM
- » Organisation suisse d'aide aux réfugiés

régularisation collective dans cette affaire, mais est prêt à faire un geste au cas par cas. Mercredi, lors d'une première réunion de travail confidentielle, révélée hier par *Le Temps*, le conseiller fédéral a demandé au Conseil d'Etat de compléter les dossiers qui ne sont plus à jour depuis quinze mois.

«Nous devons approfondir les données personnelles des requérants, puis nous irons revoir Christoph Blocher d'ici à quelques semaines», confirme Jean-Claude Mermoud, en charge du dossier et membre de la délégation du Conseil d'Etat, qui compte également Pascal Broulis, Anne-Catherine Lyon et Charles-Louis Rochat. Le Conseil d'Etat, poussé par la majorité du Grand Conseil, était venu mercredi à Berne redemander la régularisation de ces fameux «523».

Mais pourquoi tant de secret autour d'une réunion de travail? «Nous devons juste préserver nos chances dans cette négociation, justifie Jean-Claude Mermoud. Berne n'est pour l'heure pas content de la politique menée par le canton.»

En clair, Vaud doit donner des garanties. Une fois la crise des «523» réglée, il doit «rejoindre la politique de Berne», selon les termes de Jean-Claude Mermoud. Pourtant, après, le canton devra encore régler le cas de 1350 requérants déboutés à renvoyer, dont plusieurs centaines de cas difficiles, ainsi que le très épineux dossier des sans-papiers. La crise ne fait peut-être que commencer.



© le Matin Online | [www.lematin.ch](http://www.lematin.ch)  
Edipresse Publications SA